



**Simon  
Langlois**

P. DESJARDINS

## Exode ou migration des cerveaux

L'expression *exode des cerveaux* est trop forte, selon Simon Langlois. Il préfère parler d'un phénomène de *mobilité des compétences*. Professeur au Département de sociologie de l'Université Laval et titulaire de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique (CEFAN), il ne voit pas nécessairement d'un mauvais œil ce mouvement migratoire dans le marché mondialisé d'aujourd'hui. Loin du portrait dramatique de l'exode que brossent les médias, il parle ici avec conviction des aspects négatifs certes, mais aussi des aspects positifs du phénomène.

Les changements sociaux et culturels passionnent Simon Langlois. Auteur de nombreux ouvrages, il a étudié à l'Université de Paris-Sorbonne. Il fait partie de différents comités scientifiques, tant au pays qu'à l'étranger. Il coordonne en outre les activités du groupe international de recherche Comparative Charting of Social Change. Monsieur Langlois participe lui-même à cette nécessaire mobilité, puisqu'il partage ses connaissances avec des chercheurs d'ailleurs.

### RND Existe-t-il vraiment un exode des cerveaux ?

L'exode des cerveaux est souvent associé à une émigration vers les États-Unis de diplômés universitaires instruits, spécialisés ou expérimentés. Personnellement, je pense que l'expression est beaucoup trop forte. Le mot exode renvoie à un large mouvement de population, à des déplacements assez massifs. Ainsi, on peut parler d'un véritable exode des Canadiens français vers les États-Unis principalement entre 1850 et 1930. Le Québec avait alors perdu environ 20% de sa population.

La réalité actuelle mérite que l'on apporte quelques nuances. Nous avons plutôt affaire à un phénomène de mobilité de spécialistes, de chercheurs ou de travailleurs. Une majorité sont des jeunes ou des personnes en début de carrière. Cette mobilité est géographique parce que les gens se déplacent d'une province à l'autre, d'un pays à l'autre. Mais elle s'avère aussi une mobilité sociale, car on cherche un emploi pour améliorer son sort. Or, cet emploi peut se trouver dans un lieu plus éloigné de l'endroit où l'on vit.

Examinons le phénomène de façon plus globale. Aujourd'hui, la population est plus scolarisée qu'il y a 30 ou 40 ans et cette scolarisation accrue va de pair avec un monde plus ouvert, axé davantage sur la mobilité. La circulation et l'échange de biens, d'information et de personnes sont devenus beaucoup plus marqués. Une partie du marché du travail est davantage *mondialisée*, si vous me permettez cette expression. Le marché débordant des frontières nationales, ce qui signifie que les individus doivent se déplacer plus fréquemment, tantôt sur des bases temporaires, tantôt de façon permanente.

Le fait d'aller étudier à l'étranger quelque temps ou d'aller travailler en dehors du coin de pays où l'on est né est presque devenu monnaie courante pour les jeunes diplômés. Les universités encouragent d'ailleurs cette mobilité. Je pense qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure de cette pratique. Il faut suivre de près le phénomène et nous assurer que la perte permanente de bons éléments ne sera pas trop importante, et surtout nous assurer de créer des possibilités de retour après un certain temps pour ceux et celles qui pensent revenir.

### Le phénomène de mobilité n'est pas nouveau.

En fait, le Québec a toujours été une terre d'immigration et d'émigration. Beaucoup de gens sont venus s'installer ici, mais beaucoup de gens aussi sont partis. Les Québécois ont eux-mêmes peuplé une partie du continent, ne l'oublions pas. Dans de nombreuses familles, des tantes, des cousins, des frères, des sœurs ont changé de ville, sont partis à l'étranger. Voilà pourquoi ce phénomène de mobilité n'est pas vraiment nouveau. D'importantes migrations ont marqué l'histoire du peuple canadien-français, ont poussé une partie de la population d'ici vers des destinations canadiennes et américaines.

Au Canada, par exemple, la région de Sudbury, en Ontario, a attiré bien des gens, grâce à ses précieux métaux et ses forêts. Du côté américain, la Nouvelle-Angleterre, avec ses villes manufacturières, est devenue la terre d'exil de milliers de Canadiens français

qui ont abandonné une vie de misère en quête d'un ailleurs meilleur. Ces mouvements ne datent pas d'hier. La ville de Provo, dans l'Utah, n'a-t-elle pas été fondée par Étienne Provost au XVIII<sup>e</sup> siècle? Et il ne faudrait pas oublier la Floride qui a gagné le cœur de nombreux Québécois excédés par les rigueurs de l'hiver.

Le Québec a donc toujours connu un certain mouvement de sa population. Mais la mobilité dont on parle aujourd'hui à propos des compétences est bien différente. C'est un phénomène tout à fait normal qui touche particulièrement les jeunes diplômés, comme l'ont montré certaines recherches sur le sujet, notamment une étude récente de l'Institut national de recherche scientifique (INRS).

Les jeunes diplômés trouvent à l'extérieur des possibilités d'emploi qui n'existent pas ici nécessairement, puisque le marché du travail québécois est assez restreint et n'offre pas toute la gamme des emplois disponibles. Au Québec, une seule équipe de hockey fait partie de la Ligue nationale. Les bons joueurs du Québec devront donc s'exiler, qu'ils le veuillent ou non. Bien des diplômés universitaires se trouvent dans la même situation.

Par ailleurs, si le Québec exporte beaucoup de cerveaux et connaît une certaine mobilité de sa main-d'œuvre, il accueille aussi beaucoup de gens compétents. Au total, je ne suis pas sûr que nous soyons vraiment perdants. Si l'on procédait au décompte des compétences perdues et acquises, on constaterait que les universités et les grandes entreprises d'ici attirent aussi beaucoup de cerveaux. Pensons notamment à Bombardier ou aux entreprises

pharmaceutiques de la région montréalaise qui vont chercher de l'expertise à l'extérieur.

De ce point de vue, le Québec se trouve dans une situation plus favorable que celle de pays qui exportent de façon plus nette leurs cerveaux. C'est le cas de certaines républiques de l'Europe de l'Est qui perdent leurs compétences, mais qui ne peuvent en attirer d'autres. Ici, nous recevons des gens d'ailleurs dont l'expertise couvre de nombreux domaines. Il faut donc relativiser le phénomène dont nous parlons. Ne pas seulement voir ce qu'on appelle l'exode, mais prendre aussi en compte ce que nous pourrions appeler le *solde migratoire*.

À mon avis, nous adopterions alors un point de vue beaucoup moins dramatique sur cette question. Les médias amplifient le phénomène souvent à partir de cas particuliers ou exceptionnels. Des groupes de gens d'affaires brandissent l'exode comme un argument en faveur de leurs revendications pour obtenir des baisses d'impôts.

**RND** Justement, le principal argument de la mobilité des compétences n'est-il pas d'ordre financier?

La raison financière demeure, à mon point de vue, une raison de surface. Ceux qui usent de l'argument financier associent la mobilité des compétences aux impôts trop élevés. Je crois qu'on mêle ici deux débats, c'est-à-dire la revendication pour payer moins d'impôts et la nécessaire mobilité dans un marché du travail mondialisé. Les entreprises et les groupes de pression qui souhaitent la réduction des impôts utilisent donc à tort le phénomène de

*Le Québec a toujours été une terre d'immigration et d'émigration. D'importantes migrations ont poussé une partie de la population d'ici vers des destinations canadiennes et américaines.*



mobilité des compétences pour défendre leur cause.

Un étudiant canadien au doctorat, Don Wagner, vient de publier dans la revue *Policy Options* une étude sur le sujet. Il avance que les diplômés qui s'installent aux États-Unis paient des impôts moins élevés, certes, mais il ajoute aussi que leur sensibilité au taux d'imposition est relativement faible.

En fait, les gens qui choisissent d'aller travailler à l'étranger donnent souvent d'autres raisons pour expliquer leur décision. Plusieurs motivations justifient leur conduite : marché plus gros, nouveau défi dans une entreprise, emploi qui n'existe pas ici, promotion importante, possibilité de diriger un laboratoire. Leur décision peut aussi être liée au climat, à un besoin de changer d'air, ou encore au fait qu'un conjoint déménage.

Il n'y a jamais qu'une seule motivation. Plusieurs couches de motivations

expliquent la conduite de ceux qui quittent. Dans ce contexte, la sensibilité au taux d'imposition ou, encore, à la différence de revenu influencera surtout les personnes qui sont d'abord influencées par d'autres facteurs. Cependant, je doute que ce soit le facteur principal.

Dans la même perspective, il faut aussi comprendre que des gens reviennent au Québec, malgré les impôts élevés, pour une pluralité de facteurs : attachement à la culture francophone, sécurité des villes, qualité de vie, rapprochement de la famille et des amis. Sans oublier les facteurs qui les ont d'abord attirés ailleurs : relever un nouveau défi cette fois dans une entreprise québécoise, avoir une promotion. Les entreprises québécoises et les universités peuvent aussi contribuer à rapatrier des cerveaux, ne l'oublions pas. Le mouvement n'est pas nécessairement à sens unique et le départ de

personnes compétentes formées au Québec n'est pas une fatalité incontournable, ni irréversible.

Si le Québec s'avère une société dynamique, il demeure une petite société. On dit que le monde est devenu une petite planète, alors imaginez ce qu'il advient de la taille du marché québécois ! En comparaison, le géant américain offre beaucoup de possibilités et attire par conséquent les meilleures compétences du monde. En plus d'importants moyens financiers, les États-Unis disposent d'un grand marché. Un chercheur ou un analyste financier talentueux qui s'établit là-bas peut espérer bien vivre, être à l'aise financièrement, même si le coût de la vie y est élevé.

### Le départ de personnes compétentes formées au Québec ne relève pas de la fatalité.

Le Québec ne peut rivaliser avec son imposant voisin en brandissant les mêmes armes. Comparons seulement le nombre d'universités : quelques établissements québécois contre des milliers d'universités américaines. La mobilité des compétences est forcément plus grande de l'autre côté de la frontière.

Une partie des professeurs américains changent très souvent d'université. Par exemple, quelqu'un commence sa carrière dans un petit établissement. Au fur et à mesure qu'il bâtit sa notoriété, il est invité à transmettre son savoir dans une université plus prestigieuse. Quand un professeur quitte une université régionale pour s'établir finalement à Chicago, on pourrait y voir une certaine forme d'exode. Mais

on n'en parle pas parce que cela se passe au sein du même pays, un pays qui compte presque 300 millions d'habitants, alors que le Québec n'en compte qu'un peu plus de 7 millions.

Le Québec doit être comparé au comparable. Par exemple, plusieurs États américains ont un solde migratoire négatif à l'intérieur même des États-Unis. Sur cette base, on peut soutenir que le Québec s'en tire pas trop mal dans ce monde en changement. Bien mieux que certains États américains, à cause notamment du dynamisme de Montréal. Pourquoi ? Parce qu'il a quand même des atouts qu'il peut faire valoir pour contrer l'énorme force d'attraction de son voisin du Sud.

Par ailleurs, il faut considérer cette nécessité d'aller là où se trouve le marché. Bien qu'ils appartiennent à une petite société, les Québécois veulent aussi participer à ce monde nouveau. Certains feront carrière dans des entreprises dont le rayonnement dépasse les frontières québécoises. Les motivations sont alors davantage liées à la carrière. Bref, on ne peut pas avancer que seuls la fiscalité et les revenus plus élevés drainent les cerveaux vers l'extérieur du Québec.

### **RND** Peut-on parler de dette sociale lorsque des gens formés ici vont faire valoir leurs compétences ailleurs ?

Je n'aime pas l'expression *dette sociale*, parce qu'elle risque de culpabiliser les personnes visées. Je préfère parler de *service à la société*. Lorsqu'ils quittent l'université, les jeunes diplômés veulent bien sûr trouver un bon emploi, devenir autonomes. Mais en même temps, je pense qu'ils

*Je pense que les diplômés qui ont beaucoup reçu possèdent une très grande conscience sociale.*



souhaitent relever un défi par rapport à la société, rendre service aux gens, être utiles. Ils veulent gagner leur vie tout en travaillant à l'avancement de leur milieu. Le cas de la médecine est particulier.

En effet, étudier en médecine exige l'accès à des équipements beaucoup plus complexes et coûteux que dans n'importe quel autre domaine. La médecine demeure une discipline contingente, c'est-à-dire que l'accès est limité à un certain nombre de places déterminées en fonction des besoins de la société. C'est donc normal que les diplômés en médecine sentent une certaine obligation envers la société qui les a formés et que celle-ci ait des attentes à leur égard. Je pense qu'il y a une très grande conscience sociale chez les diplômés qui ont beaucoup reçu. Souvent, ceux-ci travailleront ici un certain

nombre d'années avant de partir. Davantage par reconnaissance volontaire que pour rembourser cette dette sociale à laquelle vous faites référence.

Par ailleurs, la question se pose aussi à l'intérieur du Québec. Un Gaspésien peut venir étudier la médecine à l'Université Laval et décider de s'établir à Montréal ou à Québec. Le fait de ne pas retourner dans sa région peut également constituer une sorte de dette. Pour éviter cette situation, nous devons essayer d'attirer ces diplômés par différentes mesures incitatives. Il existe déjà, par exemple, une rémunération particulière pour les médecins qui pratiquent en région éloignée. On pourrait aussi convenir d'une entente avec les diplômés en médecine pour qu'ils travaillent en dehors des grands centres, durant les trois ou quatre premières années de leur vie professionnelle.

Pour le reste, je pense qu'il faut laisser une certaine liberté aux gens, une marge de manœuvre pour décider de la voie à suivre. Il faut aussi demander aux régions de prendre des mesures pour attirer des individus. Actuellement, certaines communautés se mobilisent d'ailleurs dans ce sens. On met en valeur les avantages de la région. On fait valoir la qualité de vie du milieu. Je crois donc qu'il faut laisser aux forces sociales le soin de s'ajuster et ne pas trop charger d'obligations les personnes.

Enfin, n'oublions pas que des gens viennent aussi d'ailleurs nous faire profiter de leur expertise. Leur venue atténuée en partie, sur le plan collectif, l'impact de cette dette.

**RND** L'arrimage est-il bon entre la formation universitaire et les possibilités d'emploi ?

À mon avis, l'école doit garder une certaine distance par rapport à la société, pour reprendre une idée déjà exprimée par Fernand Dumont. L'école, c'est le monde du savoir. Un monde situé un peu en marge de la société depuis que l'université existe, c'est-à-dire depuis des siècles. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que l'université n'a plus le monopole du savoir, de la recherche ou de la connaissance.

Maintenant, les laboratoires, les entreprises, l'État et même les médias créent aussi du savoir, font de la recherche. Voilà qui place parfois l'université sur la défensive. Elle qui détenait jusqu'ici le savoir en exclusivité. De l'intérieur, on craint même cette concurrence. On s'inquiète de l'équipement qui n'est jamais assez à la fine pointe. On a peur de prendre du retard.

Je crois plutôt que l'université fait beaucoup d'efforts pour s'adapter aux nouvelles attentes de la société. D'autre part, elle ne doit pas être à la remorque des besoins des entreprises ou des autres établissements. Elle doit maintenir une certaine distance et même demeurer une tour d'ivoire. Si l'établissement tente d'ajuster la formation aux besoins à court terme des entreprises, il risque de faire fausse route. Tout évolue si vite que ces besoins seront en effet dépassés avant même que les diplômés soient vraiment en mesure d'y répondre.

**L'université n'a plus le monopole du savoir, de la recherche ou de la connaissance.**

La mission de l'université est de donner une formation fondamentale, de fournir à la société « des têtes bien faites », c'est-à-dire des individus bien formés qui permettront à des entreprises, à des laboratoires ou à l'État de développer encore plus avant leur savoir propre et leurs connaissances appliquées. Cela dit, la société doit exiger, en retour de cette autonomie accordée à l'Université, qu'elle s'acquitte bien de sa mission. Elle ne doit pas être marquée par les corporatismes ou la bureaucratie syndicalo-administrative. Elle doit être exigeante envers ses professeurs comme elle l'est envers ses étudiants. La tour d'ivoire dont je parle doit être un phare bourdonnant d'activité et non un refuge pour paresseux ou pour les repus de la *République des satisfaits* dont parlait John K. Galbraith.

Je ne mettrais donc pas l'accent sur un arrimage trop étroit entre l'univer-

**L'université doit être un phare bourdonnant d'activité et non un refuge pour paresseux.**



sité et le monde extérieur. Au fond, laissons les entreprises bien faire ce qu'elles font, laissons l'État gérer ce qu'il doit gérer et laissons à l'université le soin de la formation et de la recherche de fond. Tout le monde y trouvera alors son compte.

**RND** L'attrait pour l'ailleurs s'explique-t-il en partie par le sous-financement des universités en recherche et développement ?

Durant les années 90, les universités ont en effet été durement touchées par le sous-financement. Le savoir, tel qu'il se développe aujourd'hui, a besoin de bibliothèques bien garnies, d'équipements informatiques à la fine pointe de la technologie, de ressources pour ses professeurs, de budgets pour aider les étudiants diplômés. Ceux-ci apprennent en travaillant avec les professeurs,

mais ils ont aussi besoin de gagner leur vie comme tout le monde.

Le monde nouveau de la connaissance exige aussi que l'on voyage davantage. Non pas pour faire du tourisme intellectuel, mais pour collaborer avec d'autres collègues à l'étranger, pour diffuser son savoir et pour se tenir informé. Or, l'une des premières cibles des compressions budgétaires dans les universités visait justement les frais de voyage des professeurs. On a ainsi limité les moyens de diffusion du savoir, les possibilités d'aller à l'étranger pour donner des conférences ou pour travailler avec des collègues.

Une société dite développée ne peut se priver du savoir de ses universités. N'oublions pas que la hausse du niveau de vie et la prospérité actuelle sont fortement dépendantes du savoir acquis dans les universités et de la formation qu'elles y ont donnée. Si l'armée est

nécessaire pour assurer la sécurité d'un pays, si l'hôpital est essentiel à la santé publique, l'université est la clé du développement social et économique. Or au Québec, en moins de dix ans, on a éliminé près de 1000 postes de professeurs. C'est comme si l'on avait fermé une université au complet. L'heure est venue de contrebalancer les effets dramatiques du sous-financement universitaire.

Les universités américaines, considérées comme les meilleures du monde, disposent de plusieurs sources de financement. Elles ont droit notamment à des impôts volontaires versés par les entreprises et les individus. Ici, les universités dépendent presque uniquement d'un financement étatique limité. Je pense qu'il faudrait développer davantage le soutien public non étatique aux universités. Les Québécois ne soutiennent pas suffisamment leurs établissements d'enseignement supérieur.

L'actuelle campagne de financement de l'Université de Toronto vise à recueillir un milliard de dollars, tandis qu'ici, à l'Université Laval, on est allé chercher à peine plus de 60 millions à la dernière collecte de fonds. À l'Université de Montréal, on espère obtenir 200 millions au cours de la présente campagne.

Même si le milieu québécois est petit et moins riche, il n'a pas encore cultivé cette tradition d'aide à l'université qui permettrait de lui donner des moyens supplémentaires que l'État n'a pas ou n'a plus. L'État ne peut pas tout faire. Les gens doivent se responsabiliser.

Chez les anglophones, par exemple, une tradition consiste à léguer une

partie de son héritage à l'établissement où l'on a étudié, même si c'est une part modeste de quelques milliers de dollars. C'est un témoignage de reconnaissance important. Si tous les anciens diplômés d'ici léguaient comme ça de petits montants aux universités, celles-ci pourraient compter sur une source de financement nouvelle et importante qui viendrait s'ajouter au financement étatique. Je crois que l'on peut inventer des formes originales de financement pour ne pas mettre en péril la vie même des universités. Ce qui est actuellement perçu comme des dépenses dans l'enseignement supérieur devrait plutôt être considéré comme un investissement dans l'avenir.

J'insiste, l'entreprise privée a une part de responsabilité importante dans le financement des universités. Elle pourrait faire davantage pour engager les jeunes diplômés, notamment en développant plus avant la recherche. Prenons le cas des PME. En Europe, ces entreprises sont beaucoup plus dynamiques en ce qui a trait au soutien à la recherche. On a davantage recours aux jeunes diplômés. On fait beaucoup plus de recherche du côté du design, du développement de nouveaux produits, du côté de la mise en marché.

Ici, les PME n'utilisent pas assez les connaissances et l'énergie des jeunes diplômés, à mon avis, malgré plusieurs exceptions qui montrent justement les avantages de cette stratégie. Pensons aux secteurs des biotechnologies, des technologies ou des communications, par exemple. Dans les autres secteurs d'activité, l'accueil des jeunes diplômés se fait plus timide. Les façons de faire tendent à changer, mais peut-être pas assez rapidement.

## **RND** Peut-on parler de mobilité des compétences dans le cas des artistes québécois qui vont faire carrière en France ?

La mobilité ne touche pas que les chercheurs, les spécialistes de la santé et les diplômés. Dans le cas des artistes, elle permet d'aborder une dimension tout à fait positive de ce phénomène: le rayonnement. L'exode des cerveaux dont on parle depuis le début de cette entrevue est vu comme une perte. Or il existe une autre dimension de la mobilité des compétences. C'est la diffusion de la culture.

### **Curieusement, la mobilité prend un sens différent s'il s'agit d'artistes.**

Quand Luc Plamondon séduit Paris, on parle davantage d'un Québécois qui a réussi que d'un Québécois qui s'est exilé en France. Le fait qu'Anne Hébert ait vécu une partie de sa vie à Paris n'a pas non plus fait d'elle une exilée. On a plutôt vu en elle une écrivaine québécoise vivant en France. On parle donc ici de *rayonnement*, ce qui constitue une dimension fort positive de la mobilité. Une société doit disposer de ces ambassadeurs. Des citoyens qui circulent dans le monde vont forcément parler de leur culture d'origine.

Certains pays appuient même le rayonnement de leur culture et, par le fait même, la mobilité de leurs citoyens. La France constitue un bel exemple de cet encouragement. Partout dans le monde, on trouve des centres

culturels français, qui servent à la fois de points de ralliement pour les ressortissants du pays d'origine et de lieux de diffusion de la culture française dans les pays étrangers. Les instituts Goethe, partout dans le monde, font de même pour la culture allemande.

Le Canada a bien compris l'importance du rayonnement national à l'étranger. Il consacre d'ailleurs plusieurs millions de dollars aux très nombreuses associations d'études canadiennes à l'étranger qui sont des foyers importants de recherche et d'animation culturelle. Soit dit en passant, le Québec fait beaucoup moins pour soutenir la petite Association internationale d'études québécoises.

Ici, la mobilité prend un sens différent selon que les individus choisissent la France ou les États-Unis. L'attrait pour la France n'est pas perçu comme un fait menaçant, parce que nous partageons la même langue. En revanche, l'attrait pour les États-Unis est souvent associé à l'appât du gain. Je crois que l'on juge trop sévèrement les personnes qui veulent faire carrière, qui souhaitent réussir. Qu'on le veuille ou non, on vit dans une société de consommation. Il ne faut donc pas se surprendre si les jeunes diplômés rêvent aussi de réussite matérielle.

Le cas de la mobilité culturelle est quelque peu différent. Les Québécois souhaitent être reconnus par leurs grands voisins géographiques, dans le cas des États-Unis, ou culturels, dans le cas de la France. Chaque fois que Céline Dion ou Lynda Lemay remportent des succès, par exemple, cela fait la manchette des quotidiens québécois. La recherche de reconnaissance est même un peu exagérée au Québec, et cela s'explique

en partie par le manque d'assurance. Les Québécois sont très sensibles au regard d'autrui. Si le guide touristique *Le Routard* se permet un peu d'humour sur la poutine québécoise, on grimpe dans les rideaux. C'est un réflexe de minoritaires, de colonisés même.

Cela dit, les grandes nations se préoccupent aussi du rayonnement de leur culture. Les Français se sont inquiétés lorsque plusieurs grands magazines américains et le *New York Review of Books* ont soutenu que l'influence de la culture française était en déclin dans le monde, et notamment aux États-Unis. N'oublions pas que les Américains combattent farouchement les politiques d'exception culturelles soutenues par le Canada et la France dans les négociations commerciales internationales.

Les Québécois jugent différemment les gens qui sont mobiles pour des raisons culturelles et ceux qui sont mobiles pour des raisons de carrière. Ainsi, l'exportation de la culture est valorisée tandis que l'exportation d'une expertise médicale l'est moins. J'imagine même qu'on ne verrait pas du même œil un médecin québécois qui irait travailler à l'Institut Pasteur à Paris et un autre qui irait travailler à Houston. Dans un cas, on dirait qu'on reconnaît sa compétence. Dans l'autre, qu'il va faire de l'argent. La mobilité liée au rayonnement culturel a ainsi meilleure presse que celle qui est rattachée à des ambitions professionnelles ou à la recherche d'intérêts personnels.

**RND** **Beaucoup de jeunes et de moins jeunes offrent leurs compétences aux populations de pays en voie de développement. Comment leur geste est-il perçu ?**

Ici, nous touchons à une troisième dimension du phénomène dont nous parlons. Après la mobilité dans un vaste marché et après le rayonnement, nous abordons la question de l'aide internationale. Le fait qu'un pays exporte son savoir-faire, qu'il envoie même de sa main-d'œuvre qualifiée pour venir en aide à des populations défavorisées est perçu comme une bonne chose. Au Québec, cette façon de faire repose sur une longue tradition. Les communautés religieuses québécoises ont en effet joué un rôle fort important pour diffuser le savoir, pour aider des populations de divers pays moins développés à établir leurs services de santé et d'éducation.

### La mobilité rime avec la création de liens.

On l'a vu en Haïti, en Amérique latine, en Afrique, dans des communautés amérindiennes du Nord ou de l'Ouest canadien. Rappelons-nous que le père Lévesque a fondé l'Université nationale du Rwanda. Les communautés religieuses québécoises ont en quelque sorte été les premiers grands organismes québécois d'aide internationale. Par la suite, de nombreux autres organismes ont pris la relève. Pensons aux organisations non gouvernementales (ONG) qui jouent un grand rôle dans l'aide internationale. Des ex-religieux et ex-religieuses, forts de leur expertise, ont pu travailler dans les délégations du Québec au Japon, en Chine ou ailleurs.

J'aimerais ajouter que la mobilité des personnes revêt un autre aspect positif: la création de réseaux, de liens avec le Québec. En effet, lorsque les

*La migration des cerveaux est vu comme une perte. Mais il y a une dimension positive à la mobilité des compétences, c'est la diffusion de la culture.*



gens partent, ils ne coupent pas tous les ponts. Ils quittent leur lieu d'origine en emportant avec eux leurs liens sociaux. Prenons le cas d'un professeur québécois qui va travailler dans une université américaine. Celui-ci peut attirer dans son nouveau milieu des diplômés d'ici désireux de se perfectionner, qui pourront ensuite éventuellement revenir travailler au Québec et rapporter, en quelque sorte, une partie de l'expertise supposément perdue.

Qu'ils travaillent en cinéma à Los Angeles, dans une entreprise de haute technologie à Seattle ou dans le monde de la finance à Boston, ces Québécois créent nécessairement des liens avec d'autres Québécois. Ces ponts permettent aux connaissances et aux idées de circuler. Voilà un volet fort positif de la mobilité qu'il faudrait faire valoir.

La mobilité rime avec la création de liens. Les moyens de communication facilitent l'établissement de ponts entre les communautés, entre les sociétés. Cela se fait dans les deux sens.

Quand un Québécois partait travailler en Californie au début du XX<sup>e</sup> siècle, la plupart des liens étaient rompus après un certain temps. Or, les moyens de transport et de communication d'aujourd'hui favorisent grandement le maintien d'échanges plus continus. Pensons à l'avion, au téléphone, à Internet. C'est donc dire que le migrant peut plus facilement demeurer en contact avec sa culture d'origine. Voilà une facette de ce nouveau monde: la création de réseaux, l'établissement de relations sociales et le maintien d'un cordon avec le milieu qu'on a quitté.

Dans l'autre sens, les ressortissants québécois qui s'établissent ailleurs créent des liens potentiels qui pourront être activés à tout moment. Les migrants deviennent en quelque sorte des relais entre le Québec et la société où ils vivent désormais. Au début du siècle, les migrants laissaient derrière eux la misère des campagnes qu'ils fuyaient.

Ceux qui migrent aujourd'hui vers les États-Unis ou ailleurs ne rejettent pas ou n'oublient pas nécessairement la société qu'ils quittent. Lorsqu'ils s'établissent un peu partout dans le monde, les Québécois savent qu'ils laissent derrière eux des institutions, des entreprises, une littérature, des médias et des personnes à qui ils demeurent attachés. Ils peuvent donc se référer à cette société qu'ils ont laissée, et entretenir des contacts avec elle ou servir de relais.

Dans cette perspective de création de liens, il est important d'encourager la tenue d'événements comme « L'automne du Québec à New York », le pendant du « Printemps du Québec à Paris », qui aura lieu dans la métropole américaine en 2001. Cette manifestation culturelle diffusera la culture d'ici, elle sera un lieu d'échange avec les Américains, mais elle offrira aussi à tous les ressortissants québécois qui ont choisi de vivre dans l'est des États-Unis une vitrine de leur culture d'origine, leur montrant qu'elle est toujours bien dynamique.

**RND** Est-ce que tous les exodes déracinent de manière définitive ?

Je crois que les gens qui choisissent de vivre ailleurs ne ferment pas néces-

sairement la porte. Les moyens modernes de communication permettent à ceux qui partent de garder contact avec leur culture d'origine. De temps en temps, ils jettent un coup d'œil aux journaux de leur coin de pays grâce à Internet.

Par contre, l'exode prolongé déracine certainement. Les personnes qui vivent ailleurs très longtemps n'évoluent pas au même rythme, au même diapason que la société qu'elles ont laissée. Une absence de 5 ans ou de 10 ans crée souvent une distance considérable. Il peut s'instaurer une sorte de décalage entre la culture de la société qu'on a quittée et la personne qui revient après une absence prolongée. Par exemple, imaginons qu'on soit parti du Québec il y a 10 ou 15 ans et qu'on revienne aujourd'hui. Beaucoup de choses ont changé. Les points de repère ne sont plus les mêmes. Il y a donc certainement une sorte de déracinement à prévoir dans le cas des absences prolongées.

Enfin, je dirais qu'il existe deux sortes d'exilés. D'abord, il y a ceux qui veulent tourner la page, couper les ponts, partir sans retour. Pensons aux personnes que le climat d'ici rebute et qui ont choisi de vivre au chaud à longueur d'année. Puis, il y a ceux qui vont vivre ailleurs pour un temps et qui reviennent parce qu'ils sont attachés à la langue française, à la culture d'ici. Ou encore ceux qui entretiennent le désir de revenir un jour ou l'autre, notamment à la retraite. Les motivations pour partir ou pour revenir peuvent être de tout ordre dans ce monde qui favorisera de plus en plus la mobilité et les migrations sous toutes ses formes. ■